

HORIZON

#53
Avril/Mai 19

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
VERT-LE-GRAND

www.vert-le-grand.com



④

Zoom sur

Quand bien vieillir se conjugue avec confort et liberté !

②

Dans le rétro

Une fin de mandat remplie d'émotion

⑥

Grand angle

Vert-le-Grand joue toutes les cartes du développement durable !

⑩

Perspectives

Le Domaine du Guichet bientôt remis à neuf



Dans le rétro

Une fin de mandat remplie d'émotion

5 janvier 2019

Jean-Claude Quintard, maire depuis 1989, a annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière d' élu à la fin de son mandat lors de la cérémonie des vœux de 2019. « Ce futur, j'en serai, mais pas à la place que j'occupe aujourd'hui. »

C'est une cérémonie touchante, pleine d'émotions et très silencieuse qui servira d'abord à présenter les vœux 2019 du maire. Très ému, il déclare à la population de son village « *Je ne suis ni déçu, ni blasé, ni fatigué, je suis heureux mais je pense qu'il est temps pour moi de passer la main [...]* »

Les nombreux applaudissements des élus locaux et des habitants présents ont montré une reconnaissance particulière des Grandvertois envers ce maire qui les aura accompagnés pendant 30 ans... ! Conscient des enjeux de l'avenir, il entend toutefois que sa succession puisse être assurée par un candidat expérimenté et engagé qui pourra compter sur un mouvement professionnel et associatif très riche qu'il a souhaité remercier aussi à cette occasion : « *Et nous avons pu compter sur de nombreux acteurs professionnels, bénévoles... que je veux aujourd'hui aussi remercier sincèrement.* »



Des arbres et des enfants

23 novembre 2018

L'écologie et la protection des ressources naturelles sont des sujets très importants dans notre société actuelle, c'est pourquoi deux classes de l'école ont décidé de mener un projet original ! C'est avec l'aide du comité RSE² (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et en partenariat avec la commune et l'Office National des Forêts que 50 enfants, enseignants et parents, ont planté des espèces locales d'arbres sur l'installation de stockage des déchets non-dangereux sur le site de la Semardel. Le maire, Jean-Claude Quintard, félicite le projet et souligne que « *cette action permet aussi de montrer aux enfants les installations de traitements de déchets du territoire* ». Une initiative instructive ! 



Une médaille pour un grand homme !

16 novembre 2018

Luce Coutté a 95 ans lorsqu'il reçoit – à nouveau – une médaille à accrocher à son pull en laine. Cette fois-ci, c'est un diplôme d'honneur qui sera accompagné de la médaille d'or avec rosette et remis par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne que recevra ce grandvertois pour récompenser toutes ses années de travail et de cadre d'équipe ! Cette médaille reflète la vie trépidante et marquée d'événements forts en tant que sapeur-pompier de Luce Coutté. 



Jean-Claude

Quintard

Maire

Les temps futurs seront écologiques

Le concept de « développement durable » est récent mais presque « galvaudé » pourtant il reste plus que jamais d'actualité. Il est au cœur des préoccupations politiques dans de nombreux pays, comme en France bien sûr... et nombre de communes, comme la nôtre s'en sont saisi dès le début des années 90.

Ce concept se définit ainsi : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». En charge de cette délégation durant ce mandat, je me suis attaché à imaginer des actions qui aient du sens face à cet enjeu et qui puissent répondre aux dimensions économique, sociale et environnementale du dit développement durable.

Le « Grand Angle » des pages 6 et 7 de ce nouveau numéro d'Horizon apporte un éclairage sur les principales réalisations du mandat en matière de... développement durable.

Gestion raisonnée des espaces verts, station d'épuration écologique, éclairage public responsable, jardins écoresponsables, éco-pâturage, zone de circulation apaisée... à y regarder de plus près, nous pourrions nous satisfaire de ces avancées locales mais l'enjeu reste bien plus vaste.

Il s'agira demain d'aider chacun d'entre nous à s'inscrire dans une volonté pérenne de transformer nos sociétés pour un plus juste équilibre entre hyperconsommation et sobriété heureuse... le temps d'adapter nos politiques pour changer nos modes de penser et de faire pour laisser aux générations futures un capital intact.

Du bruit au village !

8 et 18 janvier 2019



Depuis plus de 30 ans, des artistes se mettent en scène avec humour et présentent leurs spectacles aux petits et grands. Comédiens, chanteurs, bricoleurs, toute formation est la bienvenue pour faire rêver sur scène ! Le 8 Janvier, ce sont les élèves de l'école primaire qui découvraient avec joie les ateliers de construction d'instruments originaux proposés par la compagnie Zic-Zazou et le 18, les adultes s'y mettaient avec enthousiasme également ! Au total, une quarantaine d'enfants sont venus assister aux Hivernales en famille, spectacle qui représente un moment phare dans la programmation culturelle de l'année ! En avant la musique !

Faites vos jeux !

21 janvier 2019



À cette date-là et pour la vingtième édition consécutive, les Grandvertois ont assisté au traditionnel loto du comité de jumelage Vert-le-Grand/Idanha-a-Nova. C'est dans la salle Henri-Boissière que se sont regroupés les membres du comité, les animateurs et les futurs gagnants du loto annuel tant attendu. Événement atypique qui fêtera ses 22 ans en septembre prochain ! Mot d'ordre de la journée : Unité, Moralité, Ambiance et Générosité. Félicitations aux gagnants et aux participants, bien sûr ! Et à l'année prochaine !



Le tableau de l'enfant



15 décembre 2018

L'église a organisé fin de l'an dernier une belle inauguration rassemblant le maire et sa commune pour la restauration du tableau « La vierge à l'enfant entre deux anges musiciens ». Datant du XVIII^e siècle, le tableau – qui est une copie de l'œuvre originale du peintre Antoon Van Dyck, « La vierge à l'enfant » – a été accueilli dans l'église grandvertoise avec beaucoup d'entrain. Belle surprise pour le village qui a déjà commencé à rénover l'église depuis peu afin de retrouver son éclat d'antan. À la suite de cette inauguration, Nicole Sergent, adjointe au maire, veut renouveler l'expérience pour les journées du patrimoine 2019 ! Plus de détails dans la rubrique *Cadre de village*.

Le repas des anciens



6 janvier 2019

C'est à la salle des fêtes du village que le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche 6 Janvier 2019.

L'occasion pour les élus de la municipalité de souhaiter, à nouveau, une bonne année 2019 aux seniors grandvertois après les émouvants vœux du maire. Également un moment privilégié pour honorer les deux doyens de l'assemblée : M. Luce Coutté et Mme Soubeyrand. Le maire a chaleureusement remercié le personnel de la commune qui s'occupe des aînés et la vice-présidente du CCAS, Marie-France Pigeon.



La Marpa

Quand bien vieillir se conjugue avec confort et liberté !

La Marpa vient déjà de souffler ses 5 bougies. En 2013, l'équipe municipale concrétisait, avec l'association « Bien vieillir et rester au village », ce beau projet de Maison d'accueil rural pour personnes âgées. Depuis, la commune offre aux personnes encore autonomes une structure leur assurant à la fois sécurité, convivialité et intimité. Située au cœur du village, cette maison de plain-pied, baptisée « Les Grillons », accueille une vingtaine de résidents.



L'autonomie comme règle de vie

Aux Grillons, il y a 22 studios de 31 m² pour des personnes seules et un T2 de 42 m² pouvant accueillir un couple. Un point commun entre tous les résidents : l'autonomie. C'est la condition pour prétendre à un logement dans cette structure. Celle-ci n'étant pas médicalisée, les habitants de la Marpa peuvent faire appel quand ils le souhaitent à leur médecin ou à une infirmière. Il est possible d'être en fauteuil roulant puisque la maison est adaptée à tous les handicaps. Qui dit autonomie dit liberté : les résidents vont et viennent comme bon leur semble sans avoir de compte à rendre. Pour les aider dans leur quotidien, les employés de la Marpa accompagnent les résidents une fois par semaine pour faire leurs courses dans des magasins de proximité.

Et l'autonomie n'a pas d'âge. Actuellement, si la plus jeune pensionnaire n'a pas encore 70 ans, la plus âgée, la doyenne du village, s'approche tranquillement des 100 ans.

Le respect de l'intimité... dans la bonne humeur !

Vivre aux Grillons, c'est avant tout se sentir chez soi. C'est pourquoi les membres de l'équipe sont là pour accompagner les résidents tout en veillant à ne jamais être intrusifs. Les employés ne rentrent dans les appartements qu'à la demande



- ❶ Entrée de la Marpa.
- ❷ Moment festif avec les danseuses de LilaSéna.
- ❸ Elodie Zieba, la responsable.

des occupants. Le bureau de la directrice est lui en revanche toujours ouvert si les résidents ont besoin de faire part de certaines difficultés. Et puis, les résidents peuvent compter sur la solidarité qui règne au sein de la structure. Les personnes veillent naturellement les unes sur les autres et n'hésitent pas à se rendre service. La sérénité des lieux va évidemment de pair avec une évidente bonne humeur. Pour ceux qui le souhaitent, de nombreuses animations leur sont proposées. Aux Grillons, on ne s'ennuie pas : jeux de société,

ateliers de travaux manuels, projection de films... Quand il fait beau, des promenades sont également organisées. Tout est fait pour rompre la solitude et la monotonie pour offrir aux résidents une retraite heureuse !

Des services adaptés

La Marpa, ce ne sont pas seulement des appartements à louer dans une structure adaptée au vieillissement, ce sont aussi et surtout un grand nombre de services. Les résidents peuvent profiter ou non de repas communs servis dans la salle à manger et préparés dans la cuisine. Les habitants des Grillons bénéficient aussi d'un système de téléassistance destiné à tranquilliser les résidents et leurs proches. Il s'agit d'un collier-alarme qui permet de donner l'alerte en cas de problème, de chute ou encore de malaise. Chaque nuit, un membre du personnel est d'astreinte et peut arriver auprès de la personne dans les 10 minutes. Concernant l'entretien, des employés polyvalents s'occupent des espaces communs. Si la personne en a besoin, elle peut faire appel à une aide ménagère. Un service de lingerie est également proposé.

Maintenir le lien social

La maison a toujours le regard tourné vers l'extérieur. Tous les motifs sont bons pour rencontrer, échanger et apprendre. Ainsi, des classes de l'école viennent régulièrement rendre visite aux résidents. Des échanges sont aussi organisés avec des assistantes maternelles et les tout-petits. Des lectures sont organisées avec la médiathèque. La chorale ou encore le club des Anciens entretiennent aussi des liens réguliers avec les habitants des Grillons. Autant d'échanges qui participent à la préservation du lien social. Et les Marpa communiquent entre elles puisque des échanges sont organisés pour découvrir d'autres structures. Et les Grillons n'ont pas manqué le train des réseaux sociaux puisque vous pouvez suivre les actualités de la structure sur son compte Facebook !



“ Elle a dit... ”

**Nicole Sergent, Adjoints à la culture,
Présidente de la Marpa**

“ La Marpa du village est un endroit où il fait bon vieillir. C'est pour l'équipe municipale une très belle réussite. Quand on voit la joie de vivre des résidents, c'est une magnifique récompense. Aujourd'hui, on ne peut que souhaiter que l'aventure continue comme cela, que la structure soit toujours complète et que d'autres projets aboutissent pour améliorer encore ce beau cadre de vie.

D'ores et déjà je vous attends le 7 juin pour fêter les 6 ans de la Marpa. ”



Ça m'intéresse...

Actuellement, un seul studio de 31 m² est disponible à la location. Pour y prétendre, il faut seulement être âgé de plus de 65 ans et être autonome. Le coût mensuel d'un appartement pour une personne seule est d'environ 1 420 euros. Cette somme inclut l'ensemble des charges et services : le personnel, l'entretien du bâtiment, l'électricité, l'eau, le chauffage, la télévision et la télésurveillance. Il est important de noter que la Marpa est habilitée à l'APL et à l'aide sociale. Pour ceux qui hésitent encore, il est toujours possible d'occuper le studio réservé aux séjours temporaires (ex : sortie d'hospitalisation). Une bonne manière de goûter à l'atmosphère conviviale et solidaire de cette structure bien différente d'une maison de retraite classique.



2013

Date de création de la Marpa

24
résidents



6

salariés dont
une responsable de 31 ans



1420€

environ par mois

Vert-le-Grand joue toutes les cartes du développement durable !

1



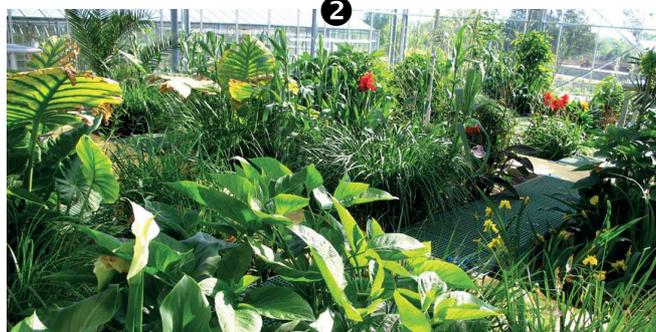
Le développement durable est depuis longtemps une préoccupation centrale de l'équipe municipale. Il s'agit pour les élus d'accompagner la croissance économique de la commune en pensant à long terme et en intégrant les contraintes environnementales et sociétales. Cette réflexion est à l'origine de nombreuses décisions politiques pour préserver nos ressources naturelles, réaliser des économies d'énergie ou encore préserver le bien-être des habitants. Tour d'horizon des principales réalisations du mandat en matière de développement durable...

Une gestion raisonnée des espaces verts

Au village, le développement durable, c'est d'abord la gestion éco-responsable des espaces verts. La commune n'a pas attendu les obligations législatives pour passer au « Zéro phyto ». Depuis 2015, les agents communaux n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire. C'est ainsi que la commune vient d'obtenir une nouvelle fois le label « Fleur verte ». Depuis 3 ans, grâce à l'aide de subventions, les agents ont pu s'équiper de matériel adapté pour abandonner les produits chimiques. Pour les trottoirs, les équipes passent avec un appareil à fil et un souffleur. Dans le cimetière, on utilise des binettes ou des sarcleuses. La commune a aussi adopté le système de l'éco-pâturage. Dans les prés enherbés du domaine de la Saussaie, ce sont donc des moutons qui font l'entretien. Actuellement, ce sont une dizaine de femelles et un bélier qui pâturent à proximité du château.

Une station d'épuration écologique

La station d'épuration est un beau symbole de l'engagement de la commune en matière de développement durable. Mise en service en 2014, elle fonctionne de façon très écologique. Les eaux usées sont traitées dans le bassin d'une sorte de jardin tropical. Sous une serre, des plantes tropicales sont plongées dans ces eaux usées. Sur leurs racines de près de 2 mètres se déposent des petites bactéries qui dégradent la pollution. C'est aussi une station très économique puisqu'elle utilise l'énergie solaire pour permettre la croissance des plantes. Ainsi, la station affiche des coûts de fonctionnement de l'ordre de 20% moins importants que ceux d'une station classique.



2



3

1 Vue extérieure de la station d'épuration.

2 Intérieur de la station d'épuration : sous une serre, des plantes tropicales sont plongées dans les eaux usées.

3 « Un espace public sans pesticides, c'est possible ! ».

Le système est très performant, voire plus performant que d'autres types de stations avec une très bonne qualité de rejet à la sortie. La station d'épuration peut traiter les eaux usées de 4000 habitants et jusqu'à 1000 m³ par jour.

Une politique d'éclairage public responsable

Ces dernières années, les différents travaux de voiries réalisés dans la commune se sont toujours accompagnés d'une rénovation du réseau d'éclairage public. Les élus ont alors fait le choix d'un matériel qui associe l'esthétique à l'efficacité. Avec les nouveaux candélabres, pas de pollution lumineuse mais un éclairage efficace orienté vers le sol. Grâce à ces équipements, le sentiment de sécurité a pu être renforcé. L'objectif est maintenant de remplacer les derniers équipements devenus obsolètes et de changer les sources lumineuses pour passer au 100% led. Dans le cadre d'un contrat régional, un programme allant dans ce sens a été élaboré. La Région doit examiner le projet avant le printemps. S'il était réalisé dans sa totalité, il permettrait une économie annuelle de l'ordre de 55%.

Bâtiments communaux : une consommation d'énergie à la baisse

À l'intérieur des bâtiments communaux aussi on veille à installer un éclairage plus respectueux de l'environnement. Dans la salle Henri Boissière et dans les tennis couverts, les luminaires ont été changés pour des leds. La consommation d'énergie a été divisée par trois. Cette conversion doit se poursuivre pour permettre des économies de fonctionnement plus importantes. Réduire les consommations d'énergie, c'est aussi penser isolation thermique. La plupart des bâtiments communaux étant relativement récents, ils bénéficient déjà d'une isolation thermique performante. Pour les autres bâtiments, les choses se feront progressivement. Les menuiseries de la mairie sont, par exemple, d'ores et déjà programmées.

Une zone 20 pour un centre-ville apaisé

La zone 20 instaurée aux abords de la mairie est aujourd'hui une grande satisfaction. La mesure est une suite logique au soin apporté aux différents chemins piétonniers et à l'accessibilité du secteur. Si les véhicules peuvent y circuler,



Le saviez-vous ? Des jardins éco-responsables

Si la commune est déjà passée depuis plusieurs années au zéro phyto, pour les particuliers, c'est maintenant ! L'interdiction des pesticides est entrée en vigueur pour les jardins, balcons et terrasses au 1^{er} janvier dernier. Quels sont les produits concernés ? Il s'agit des produits phytosanitaires qu'on appelle les pesticides : fongicides, insecticides, nématicides, acaricides, herbicides et autres biocides d'origine chimique. En revanche, soyez rassurés, l'interdiction ne concerne pas les produits de lutte biologique intégrée, les purins et autres préparations naturelles ou encore l'ensemble des produits autorisés en agriculture biologique. Alors à vos sarcleuses et autres binettes !

les piétons sont aujourd'hui prioritaires dans le périmètre de la place de la mairie. Pour assurer le respect de la réglementation, des panneaux signalent la zone 20 à l'entrée et à la sortie du périmètre. La municipalité a décidé de ne pas installer de ralentisseurs et de faire confiance à la responsabilité de chacun. On constate que les usagers se respectent mutuellement. Il n'y a plus de vitesse et le cœur du village a gagné en sérénité. Dans le secteur, des places de stationnement sont prévues pour stationner une trentaine de minutes.





Mais qui es-tu ?



« Je fais en sorte que ce soit un club très familial »

Rosa Fischer est ce qu'on appelle une femme très active. Cette infirmière est également depuis 2008 la dynamique présidente du club « Vert-le-Grand, danse, GR ». Depuis maintenant plus de 10 ans, elle fait en sorte que ses adhérents soient des danseurs et des gymnastes heureux. Attentive aux autres, Rosa Fischer essaye toujours d'innover et de proposer de nouveaux projets.

Pouvez-vous nous présenter votre club ?

Nous avons environ 180 adhérents et malheureusement, un seul garçon ! Nous proposons de la danse modern-jazz et de la gymnastique rythmique. Notre professeure, Claire, s'occupe des deux. La GR, c'est une discipline chorégraphiée qui associe danse et gymnastique avec manipulation d'engins : ballon, massues, ruban et cerceau. Il y a des cours le mercredi et tous les soirs de la semaine. On peut venir au club à partir de 4 ans et sans limite d'âge. On accueille tous les niveaux. Il s'agit surtout de prendre du plaisir.

C'est un club où on essaye aussi de se fixer des objectifs ?

Tous les ans, en GR, il y a des compétitions. On est arrivé plusieurs fois en nationale et même parfois sur le podium. C'est une belle satisfaction pour un petit village. La prochaine

échecance, c'est la compétition départementale du 17 mars à Massy. Quant à la danse, c'est plutôt une discipline loisirs, mais on essaye de faire des choses nouvelles. J'ai par exemple organisé deux festivals. J'ai aussi inscrit un groupe à une compétition très difficile, le concours Archorea.

Comment vivez-vous vos responsabilités de présidente ?

Le plus difficile, c'est d'associer mon métier d'infirmière et mes responsabilités au sein du club. Depuis 10 ans, j'ai mis des choses en place pour faciliter mes fonctions. Ce que j'aime le plus, c'est voir que les enfants sont heureux de venir, voir leur joie après une compétition même s'ils ont eu un peu peur en y allant. Organiser le gala de fin d'année, c'est aussi une grande joie. C'est un gros spectacle pour lequel on met vraiment le paquet ! On reste toujours dans une ambiance très bon enfant. On est cool !



C'est le moment !

De noter la date du 29 juin dans vos agendas. Ce jour-là, au gymnase, l'ensemble des adhérents du club vous proposeront leur gala de fin d'année.

Un spectacle à ne pas rater, où toutes les générations se réunissent pour montrer aux habitants de la commune le travail de toute une année en danse et en gymnastique rythmique. L'entrée est libre pour permettre au plus grand nombre d'y assister.



Point de vue

« Je la connais depuis 2010 et danse avec elle depuis près de 3 ans. Comme présidente, elle est très engagée sur ce qu'elle fait, à l'écoute des gens. Elle est toujours impliquée. Par son métier et sa personnalité, elle est faite pour consacrer du temps au bénévolat. Comme danseuse, c'est quelqu'un de plutôt jovial, qui a envie de se faire plaisir, de se détendre et de détendre les autres. C'est une personne drôle et joyeuse. »

Emmanuelle, danseuse et amie de Rosa Fischer

Un retour attendu et célébrer comme il se doit !

Après un an de rénovation confiée à « l'Atelier de Sonia » à Gif-sur-Yvette (couche picturale) et « l'Atelier Maury » à Orsay (encadrement), le tableau « La vierge à l'enfant entre deux anges musiciens » a retrouvé son éclat. Il était temps que le patrimoine grandvertois retrouve sa place.

En effet, le 15 décembre 2018, le Maire et les habitants de la commune étaient présents pour accueillir l'œuvre d'art. Un événement pour le village qui n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction auprès des professionnels qui ont effectué les rénovations. Pour l'encadrement et la dorure, Christian Maury (Meilleur ouvrier de France), présent à la cérémonie, a fait part de son enthousiasme d'avoir pu travailler sur « ce très beau cadre en chêne probablement encastré dans une boiserie, à l'origine ». Pour ce qu'il s'agit de la peinture, Sonia Demianozuk, qui se trouvait elle aussi à la inauguration, exprimait son engouement aux élus. « C'était une très belle aventure car le tableau était très abîmé, la toile tenait à peine sur le châssis ».

Un tableau rempli de mystères et de questions

Lors des rénovations, Madame Demianozuk a pu répondre à certaines questions concernant la valeur de l'ouvrage. Une peinture réalisée à quatre mains et datant du 18^e siècle. Mais il ne s'agirait pas d'un original. L'œuvre rénovée est une copie d'un tableau, qui semble avoir été perdu, peint au 17^e siècle par l'artiste flamand Anton Van Dyck pour l'Académie Saint-Luc à Rome. Il subsiste aujourd'hui des copies en France et à l'étranger. La particularité du tableau de Vert-le-Grand se trouve dans la partie cintrée qui est une libre interprétation des deux peintres.

Le début d'une belle série de rénovation ?

Après un an de travail et un investissement total de 18 668 € dont une participation de la CCVE à hauteur de 6 000 €, Nicole Sergent, adjointe en charge de la culture, affirme grâce aux indications du père Rodde que « d'autres tableaux, retrouvés dans les combles, étaient également à rénover ». Il se pourrait donc que l'expérience se renouvelle.



❶ Le tableau rénové a retrouvé sa place.

❷ Détail de la peinture avant et après restauration.

Rue des Acacias, suite et fin

Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour réaliser le second et dernier temps des travaux, celui de la requalification de la voirie, des trottoirs et des espaces de partage. Les travaux consistent, mettant à profit un nouveau profil en travers à :

Coté riverains :

- > Un trottoir d'une largeur de 1,40 ml
- > Une bande de stationnement matérialisée d'une largeur de 2,50 ml
- > D'une chaussée compatible au croisement de deux véhicules mais aussi permettant la circulation confortable des engins agricoles

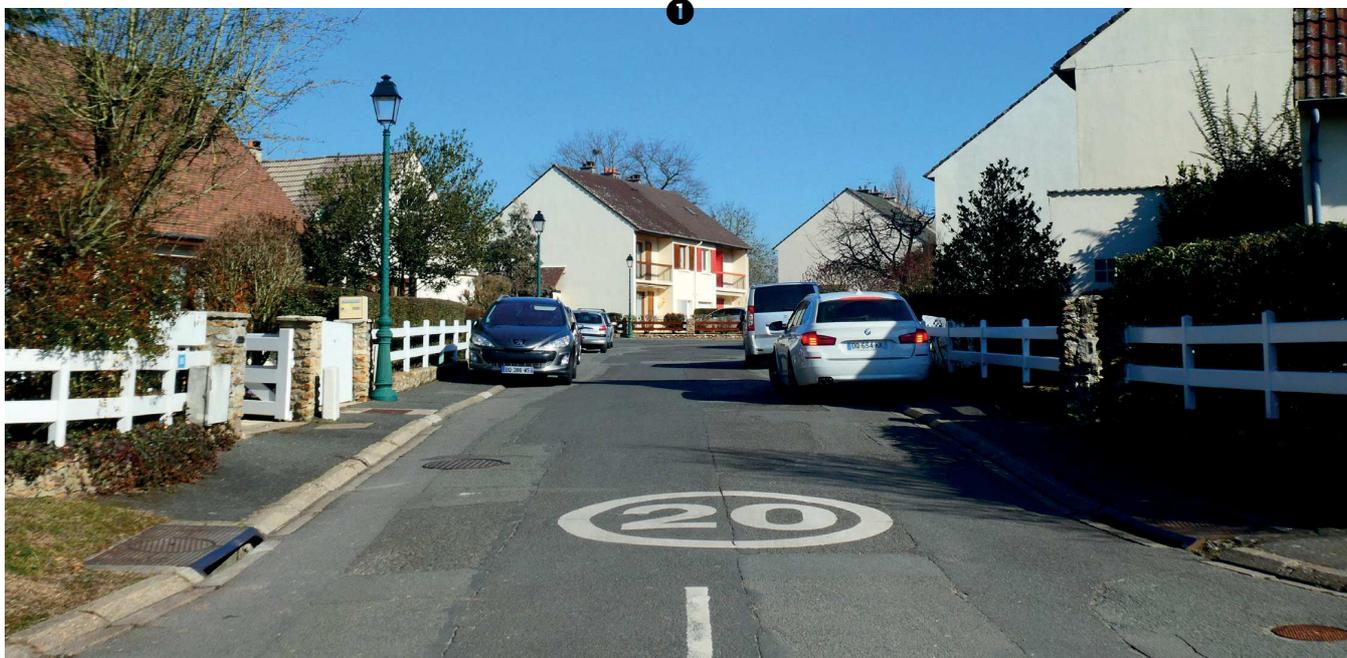
Coté champ :

- > Une banquette verte délimitant la voirie de la partie cultivable.

Le montant des travaux s'élève à :

- > Première phase réalisée : 150 000 € Toutes Taxes Comprises
- > Seconde phase à réaliser : 300 000 € Toutes Taxes Comprises

Domaine du Guichet – Travaux de voirie et d’assainissement Le Domaine du Guichet bientôt remis à neuf



Le Domaine du Guichet, construit dans les années 1970, exprima ses premiers signes de fatigue en 2000. Non pas sur les bâtiments mais plus particulièrement au niveau du réseau d’assainissement et de la voirie.

Première tranche des travaux

Après un échec de travaux de réhabilitation par une technique dite de chemisage, et des démarches vaines de la commune envers l’entreprise, les travaux ne reprendront pas avant 2012. Pas avant qu’un nouveau diagnostic soit réalisé à la suite de problèmes connus par des riverains. En 2013, une collaboration entre le Mairie et l’exploitant des réseaux élaborera un projet de rénovation générale y compris la vérification des branchements. En 2015, après un appel d’offres, les travaux ont pu commencer. Une reconsidération du parcours des réseaux et une étude assurant un écoulement gravitaire efficace sur plus de 800 mètres de réseaux d’eaux pluviales et d’eaux usées, étaient les deux points principaux du projet.

Seconde tranche des travaux

Mais ça ne s’arrête pas là. Malgré le travail accompli, le Domaine du Guichet est une fois de plus au cœur de rénovations. En effet, une seconde phase de travaux va bientôt être réalisée. À la suite d’un levé topographique, le trajet des réseaux avec leur repositionnement en axe de chaussée a été défini. Il s’agit de rechercher le meilleur tracé et le meilleur profil en long pour un écoulement fiable. La particularité de cette seconde phase de travaux est que des branches de réseaux en servitude chez quelques riverains vont être réintégrées au réseau général. Une attention particulière sera portée sur les conditions de cheminement des piétons et du stationnement dans le Domaine du Guichet.

Les coûts des travaux sont conséquents. En effet, le montant total du projet dépasse les 900 000 € (hors taxes). Un budget important mais nécessaire pour le bon fonctionnement des réseaux d’eaux et la sérénité des habitants du Domaine du Guichet.



❶ ❷ Le Domaine du Guichet.
❸ La mare du Guichet.



Dates-clefs

Samedi 11 mai 2019

Carnaval de l'École

Samedi 15 juin 2019

Essonne Verte / Essonne Propre
(randonnée à vélo)



Afin de faciliter les envois de courriers des Grandvertois et pour compléter la mise en place du relais postal au sein du magasin Proxi, la Poste a décidé d'implanter une nouvelle boîte aux lettres place de la Mairie. Installée depuis fin janvier, son emplacement a été choisi en concertation avec la Mairie afin que le relevage de cette boîte aux lettres se fasse en toute sécurité pour le facteur et les personnes empruntant la voie publique. Le relevage du courrier sera effectué du lundi au vendredi à 16h et le samedi à 9h.

Tribune de l'opposition

Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

“ Puisse cette année nous permettre de faire vivre les valeurs essentielles de solidarité, de fraternité, de partage à l'égard de ceux et de celles qui nous entourent.

Soyons déterminés à ne pas laisser notre planète se défilier sous nos pieds et réfléchir au sens du monde que nous voulons.

Il n'est pas de fatalité et de choses écrites d'avance, puisse cette année nous faire préférer la volonté à la fatalité.

Empruntons quelques mots de John Lennon pour éclairer le chemin : rêver seul ne reste qu'un rêve, rêver ensemble devient la réalité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2019 faite de plaisirs partagés et de bonheurs à vivre à Vert-le-Grand. ”

**Stéphane Huet et Pascal Bovis,
des Élus à votre écoute**



**Renouveau
pour Vert-le-Grand**

“ L'équipe Renouveau pour Vert le Grand vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

L'évènement principal de l'année 2018 a été selon nous, la décision d'accorder la réalisation du projet Cœur de village à NEXITY (70 logements dont 17 logements sociaux) sans réelle concertation malgré les engagements pris (voir notre article dans le n°52 d'*Horizon*). Nos craintes sont multiples : ne risque-t-on pas de perdre l'identité rurale de notre village ? La circulation au centre-village ne risque-t-elle pas d'être encore plus difficile aux heures de pointe ?

En 2018 la négociation d'une contribution supplémentaire avec la Semardel de 0,40 €/tonne de déchets entrant dans ses installations a permis de limiter la perte liée à la mise en place d'une nouvelle convention instituant une taxe 1,5 €/tonne au lieu de 2,25 €. C'est certes appréciable, mais pourquoi accepter de perdre ainsi 105 000 €/an ?

2018 a été riche d'activités pour nos jeunes et moins jeunes avec la mise en service d'un parcours de santé et la création d'un verger pédagogique. Nous tenons à féliciter l'ensemble des personnes à l'œuvre pour que vive ainsi notre village.

Document transmis le 15 janvier 2019 sur demande de la mairie. ”

**Contactez vos élus :
Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet**



Dans votre agenda

FÊTE PRINTEMPS COMITÉ DES FÊTES

Samedi 30 mars 2019

Salle Henri Boissière

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019

Salle de l'Auberge

CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Samedi 11 mai 2019

PÊCHE À LA LIGNE ENFANT 6/7 ANS

Samedi 18 mai 2019

Château de la Saussaie

CCVE CONCOURS DE BOULES

Samedi 25 mai 2019

Impasse du stade

ESSONNE VERTE / ESSONNE PROPRE (RANDO VÉLO)

Samedi 15 juin 2019

KERMESSE PAROISSE

Dimanche 16 juin 2019

Jardins de l'Auberge

SPECTACLE DANSE CLASSIQUE

FOYER RURAL À ITTEVILLE

Dimanche 23 juin 2019

GALA GR

Samedi 29 juin 2019

Salle Henri Boissière

RASSEMBLEMENT VÉHICULES AMÉRICAINS

Dimanche 30 juin 2019

Impasse du stade



SAVE THE DATE !

26 mai 2019

Élections Européennes



Michel Ziegler, portrait au burin

Berceau : né en 1953 à Corbeil.

Échoppe : vit à Vert-le-Grand, où il a son atelier, au 5 bis rue de La Croix Boissée.

Épreuves : nombreuses expositions en France et à l'étranger ; son travail lui a valu plusieurs récompenses.

Graveur, mais pas que : peintre, aquarelliste, enseignant à l'École polytechnique de Palaiseau...

Caractère : comment le qualifier ? **Eau-forte**, certes, **acide**, oui quelquefois, **aigre**, non jamais. Quand il **égratigne** avec malice, ne nous trompons pas, sous sa **réserve**, il a un caractère en **taille-douce** généreux !

Les Rendez-vous de la médiathèque

Du 8 au 23 mars

Exposition « Femme plurielle, travaux singuliers ». À la Médiathèque. Réservation obligatoire au 01 64 56 90 93.

Vendredi 22 mars, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». À la médiathèque. Ouvert à tous.

Dimanche 24 mars, 15h

Ciné-lecture « Les raisins de la colère » film de John Ford, présentation de Marc Roger. Adultes et enfants à partir de 11 ans. Auberge du Pavillon. Réservation conseillée au 01 64 56 90 93.

Samedi 6 avril, 14h30-17h30

Atelier d'écriture « Une photo existe... », atelier avec Jacques-François Piquet. À la Médiathèque. Inscription au 01 64 56 90 93.

Vendredi 12 avril, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». À la médiathèque. Ouvert à tous.

Jeudi 18 avril, 10h30

Les bébés lecteurs. À la médiathèque. Réservation conseillée au 01 64 56 90 93.

Dimanche 12 mai, 15h

Ciné-lecture « King Kong » film de Merian C. Cooper, présentation de Marc Roger. Adultes et enfants à partir de 7 ans. Auberge du Pavillon. Réservation conseillée au 01 64 56 90 93.

Jeudi 16 mai, 10h30

Les bébés lecteurs. En musique avec Claire Monestier! À la médiathèque. Réservation conseillée au 01 64 56 90 93.

Vendredi 17 mai, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». À la médiathèque. Ouvert à tous.

Samedi 25 mai, à partir de 18h

Fête « La nuit des livres vivants », lecture-rencontre avec Marc Roger, pique-nique, atelier d'écriture avec Bertrand Runtz. À la médiathèque. Entrée libre.

Vendredi 14 juin, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». À la médiathèque. Ouvert à tous.

Samedi 29 juin

14h-17h : Atelier « Mots et notes », atelier de lecture à voix haute avec Philippe Laccarière et Jacques-François Piquet. À la Médiathèque. Inscription au 01 64 56 90 93.

19h : Concert-performance. Dessin en direct et en musique, avec Franck Senaud et Philippe Laccarière. À la Médiathèque. Entrée libre.

Médiathèque municipale - 27 rue de la Poste - 01 64 56 90 93
bmvlg@orange.fr - www.mediathèque.vertlegrand.com



L'Espace Public Numérique, tour d'horizon

LIBRE EN FÊTE
Semaine du logiciel libre
du 26 au 30 mars à l'EPN

Présentation d'un choix de logiciels libres
mardi : 17h-20h
mercredi : 14h-19h
vendredi : 17h-20h

Install Party
samedi : 10h-17h
apportez votre clé USB,
votre PC, ou votre disque dur,
nous fournissons les boissons

EPN 27 Rue de la Poste
91820 Vert-le-Grand
01 69 64 02 34
epn@orange.fr

Événement

« Libre en fête »

Semaine du logiciel libre

Du 26 au 30 mars, l'EPN participe à la semaine du logiciel libre : « Libre en fête ». L'initiative est relancée pour la dix-huitième année consécutive : pour accompagner l'arrivée du printemps, des événements de découverte des Logiciels Libres et du Libre en général seront proposés partout en France, dans une dynamique conviviale et festive.

C'est l'occasion de venir découvrir dans votre EPN une sélection de logiciels libres (gratuits et libres de droits) et de comparer les systèmes d'exploitation.

Profitez de ces journées, portées par des valeurs d'entraide et de coopération, favorisant le partage des connaissances. Mardi 26 mars de 17h à 20h / mercredi 27 mars de 14h à 19h / vendredi 29 mars de 17h à 20h.

Profitez également de « l'Install party », le samedi 30 mars de 10h à 17h.

Le principe : venez avec une clef USB, un disque dur externe ou votre PC et repartez avec votre sélection issue de l'offre proposée par l'EPN.

Ce n'est pas tout, l'EPN vous propose également

Les samedis « bidouille »

Un samedi par mois à l'EPN, on trafique, on bricole, on discute, on échange, on questionne, on dépanne, on répare, on découvre et on partage autour du numérique.

Les prochains samedis « bidouille » c'est de 10h à 13h : 6 avril / 4 mai / 25 mai 2019

Cartes Postales de Vert-le-Grand

Cet été l'EPN vous proposera de reproduire des vues de cartes postales anciennes afin de voir l'évolution de notre village : un avant/après passionnant. Les plus belles photos seront exposées à l'EPN et à la médiathèque.

Vert-le-Grand : patrimoine singulier

Notre village recèle des merveilles que l'on ne voit pas, une fontaine, un lavoir, une plaque Michelin, etc.

Dès cet été, l'EPN lancera une collecte de photos de ces singularités afin d'enrichir les options de StreetView (sur le site Maps de Google) et également son concurrent « libre » OpenStreetCam.

À l'occasion de la 36^e édition des Journées Européennes du patrimoine, nous montrerons au monde entier combien notre village est beau !



Exposition

« Pour ne rien oublier de la Grande Guerre... »



Dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale, l'association Amicale Vert-le-Grand Autrefois et la commune se sont associées afin d'imaginer une exposition entièrement dédiée au centenaire de l'Armistice. L'occasion de rassembler des archives privées et municipales de l'époque ainsi que des vieilles images inédites reliées au conflit. Installée dans les locaux de l'Auberge du Pavillon les 10, 11 et 12 novembre derniers, ce projet a été une belle réussite...

Une immersion dans les années d'affrontement

Pendant 3 jours, la commune a rendu hommage au centenaire de la fin de la guerre de 14-18 avec une exposition historique des plus émouvantes. De nombreuses archives ont été retrouvées, triées et organisées pour le montage d'une exposition peu ordinaire retraçant cette période si marquante de l'histoire, à travers des photographies, des écrits, des documents officiels et des objets ayant appartenu aux soldats. Préparée depuis de longs mois par l'association, cette exposition a permis à la population d'exercer son devoir de mémoire aux victimes ayant laissé leur vie dans ces combats.

Des souvenirs qui touchent

Pour l'occasion, une émouvante cérémonie s'est déroulée au monument aux morts le dimanche 11 novembre, à la suite de laquelle, les cloches ont été sonnées à la volée vers 11h. Le lundi 12 novembre, de nombreux enfants de la commune (cm1, cm2 et ce2) ont été invités à découvrir cette exposition et ont fait preuve d'une implication exemplaire et d'une grande curiosité. Casques, fusils, baïonnettes...au travers d'objets, de panneaux et de clichés, l'association a présenté une illustration des multiples facettes de la réalité vécue pendant la première Guerre Mondiale...





À la rencontre des producteurs locaux

Créée en 2006, l'association « Le Jardin d'Élise » propose chaque année une trentaine de paniers de légumes issus de l'agriculture biologique, en partenariat avec le producteur « Jardin du maraîcher », de septembre à juillet inclus. Elle met un point d'honneur à cultiver pour tous les Grandvertois, une gamme de produits 100 % naturels. Manger 5 fruits et légumes par jour ? Facile et en plus, c'est bon pour la santé !

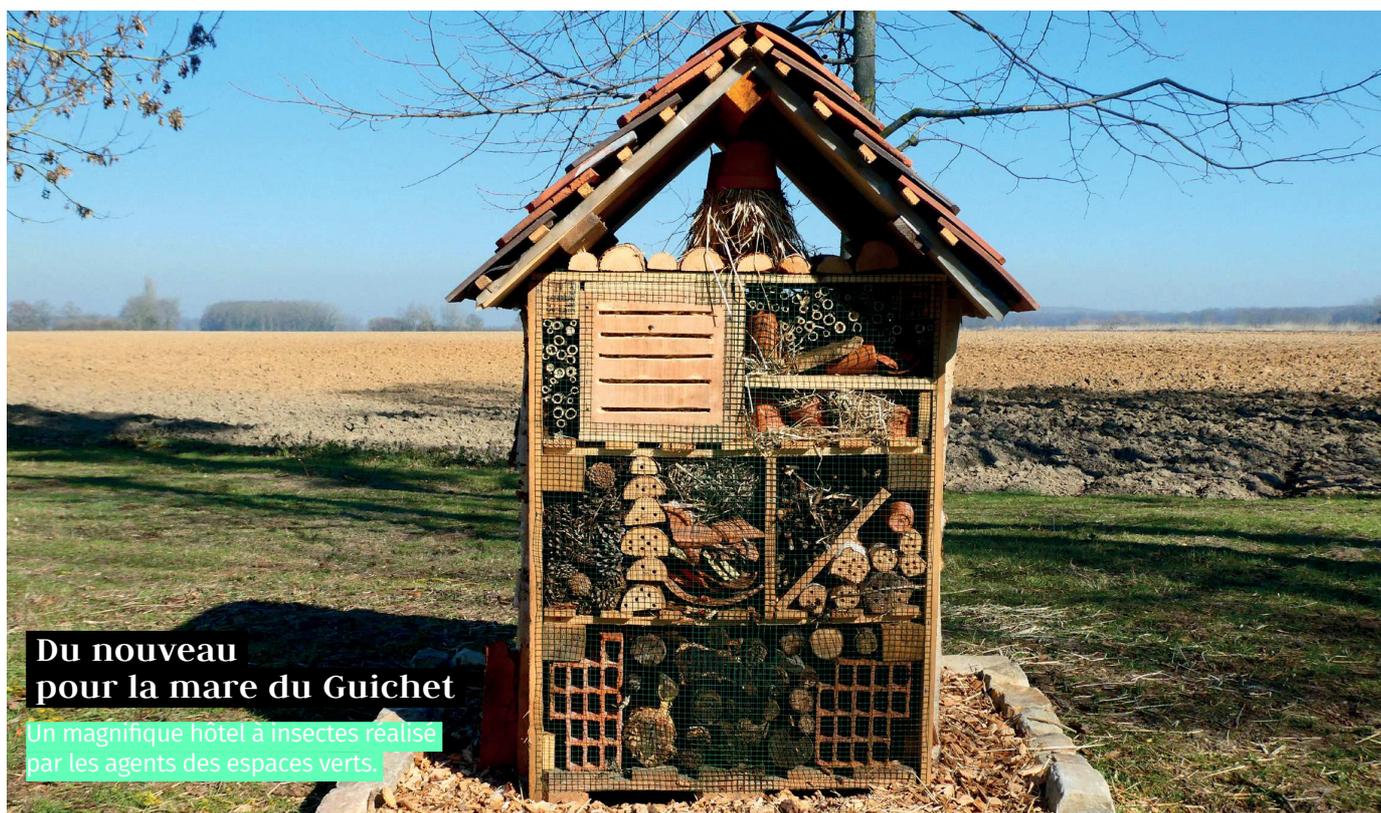
Coup de pouce pour les jeunes en recherche d'emploi

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes du Val d'Essonne s'est rattachée à la Mission locale des Trois Vallées. Ce maillage a pour objectif de permettre à chaque jeune (de 16 à 25 ans) de bénéficier d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches concernant l'emploi, la formation mais aussi le logement et la santé.



Hommage aux pilotes américains

Le 2 janvier dernier, comme chaque année, l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois a commémoré la mémoire des 10 pilotes américains tombés le 25 juin 1944. L'ensemble des Grandvertois, les enfants de la commune et les élus du territoire étaient aux côtés de la famille Brigadier, famille du copilote Kenneth Langenmayr, tué lors de ce crash. Ils ont fait le déplacement depuis les États-Unis pour rendre hommage à leur aïeul, grand-père et père. Une cérémonie placée une nouvelle fois sous le signe de l'émotion, du souvenir et de l'amitié...



Du nouveau pour la mare du Guichet

Un magnifique hôtel à insectes réalisé par les agents des espaces verts.



État civil du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} janvier 2019

Naissances



HILAIRE Nathan
5 décembre 2018



FERRER-Y-SANTA-CREU Lyssandro
14 décembre 2018



Boulangerie du village Changement de propriétaires

En effet, Jean-Philippe et Nathalie Wegiel ont remplacé fin janvier Damien et Jennifer Le Garrec. Habitant dans les mêmes locaux, ils sont Grandvertois à part entière. Une expérience riche et une réelle passion pour ce métier leur permettent de maintenir le haut niveau de qualité engagé par leurs prédécesseurs. Bienvenue à eux !



Stationnement en zone bleue

La municipalité tient à rappeler les principes du stationnement en « zone bleue » aux automobilistes. Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les infractions à la réglementation concernant le stationnement gratuit à durée limitée, n'entrent plus dans le cadre des contraventions de première classe mais dans celles de deuxième classe, soit 35 € que les contrevenants devront acquitter en cas d'absence d'enregistrement ou de temps dépassé en zone bleue.

Durée 1H30.

Lieux de stationnement en zone bleue : parking des Marquants, place de la mairie, auberge du Pavillon.



La durée de stationnement sur les bornes en zone bleue est limitée à 30 minutes.

Attention aux sorties carrossables.

Amende si stationnement sur le trottoir : 135 €.

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72 / Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vert-le-grand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
• Samedi de 8h30 à 12h

EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : epn.vlg@orange.fr
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 17h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Animateur : Dominique ROSE

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediatheque.vertlegrand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 15h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :
• Le lundi de 14h30 à 17h
• Le mardi de 13h30 à 17h
• Le jeudi de 15h à 19h
Animations assistantes maternelles / enfants :
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.
Contact : 01 64 56 84 29
Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr
Permanences téléphoniques :
• Le lundi de 13h30 à 14h30
• Le jeudi de 14h à 15h
Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).
Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.
Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.
Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription.
Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Contact : 01 64 56 90 97
Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00

